



FORMATION QUALIFIANTE ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

Certificat de Qualification
Professionnelle



En partenariat avec



Certificat de qualification professionnelle

Animateur périscolaire

Les besoins d'accueil des enfants avant et après l'école, ainsi que pendant la pause méridienne, se sont considérablement développés ces dernières années. Cela s'est accompagné d'un essor du métier d'animateur périscolaire, souvent exercé à temps partiel, par des salariés pas ou peu qualifiés, pendant des temps courts de la journée.



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Contribuer à la qualification professionnelle des animateurs péri et extra scolaires.
 - Accompagner les stagiaires dans un parcours formatif leur permettant d'identifier leurs compétences acquises à travers leurs expériences.
 - Permettre aux stagiaires de se confronter aux compétences attendues de la professionnalisation.
 - Favoriser la formalisation d'un projet professionnel.
- Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels : l'obtention du CQP donne une équivalence à certains modules du BPJEPS ; il donne aussi l'équivalence BAFA.





Pour quel public ?

Ce diplôme s'adresse à toute personne souhaitant exercer le métier d'animateur périscolaire ou occupant cet emploi, pour développer ses compétences et accéder à la qualification professionnelle correspondante.

Organisation

Les stagiaires seront accompagnés tout au long de leur formation par un tuteur.

Dates : De septembre 2018 à avril 2019

- 31 jours en centre soit 217H de formation théorique
- 204H en entreprise

Lieu : Vandoeuvres-lés-Nancy

Coût : 2300 euros
Possibilité d'aide au financement par Uniformation ou votre OPCA de rattachement pour les associations.

LES MODULES DE FORMATION

Module de positionnement

Individualisation du parcours de formation (21 heures)

Module 1 : Accueillir les enfants dans les temps de loisir périscolaire (35 heures en centre, 60 heures en entreprise)

> **Validation :** Soutenance à l'oral d'un compte-rendu d'animation

Module 2 : Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'activité (63 heures en centre, 52 heures en entreprise)

> **Validation :** Production d'un projet d'animation et entretien oral

Module 3 : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants (98 heures en centre, 88 heures en entreprise)

> **Validation :** Mise en situation d'animation

Pour tout renseignement, contacter :
Ligue de l'enseignement

Jean PAYEUR

49, rue Isabey

54 052 Nancy Cedex

03 83 92 56 08

jean.payeur@ligue54.org

www.ligue54.org